

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2008	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013¹ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	Construction de Maison de village d'Oeudeghien	2.209,25€ TVAC	04.07.19

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)	Sans objet – constitution d'une asbl		
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : location et charges locatives	Montant annuel	27.412,27€
	Type : activités propres	Montant annuel	225,40€
	Type : revente d'un lave-vaisselle	Montant annuel	300€
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type : produit des actifs circulants et dépréciation subside communal	Montant annuel	426,28€

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type : eau, électricité, maintenance, redevance, assurances, etc	Montant annuel	21.710,44€
	Type	Montant annuel	
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	6.683,51€
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

2010	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013 ⁵ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	Construction de la Maison de village d'Hacquegnies	561.884,70€	08.04.2022
------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------	-------------	------------

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué⁶ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)	Sans objet- constitution d'une asbl « salle Malou »		
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : locations et cautions	Montant annuel	10.035,00€
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type : remboursement des cautions	Montant annuel	4.013,50€
	Type : Energie	Montant annuel	5.477,42€
	Type : Assurance et banque	Montant annuel	620,22€
	Type : Achat divers	Montant annuel	876,58€
Bénéfices⁷ = recettes moins charges		Montant annuel	-952,72€

⁵ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

⁶ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

⁷ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Réaffectation des bénéfices	
------------------------------------	--

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁸	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

⁸ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁹	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ¹⁰
2013	2013	04 Septembre 2023	25 novembre 2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ¹¹	22 mars 2023	Nombre de présents 21(dont 7 ex)	
	10 juillet 2023	17 (dont 8 ex)	
	19 décembre 2023	23 (dont 10 ex)	
Réflexion sur l'opération de développement rural			
	<p>Renouvellement de la CLDR : 7 nouveaux membres, 13 démissions. ⇒ 34 membres : 26 citoyens et 8 membres du Conseil communal</p> <p>Mise en place de nouveaux outils pour la CLDR : présentation simplifiée du ROI pour les nouveaux membres, schéma ligne du temps, trombinoscope, etc.</p> <p>Commission patrimoine : travail sur l'exposition des fermes emblématiques. Exposition prévue avril 2024</p> <p>Projets BiodiverCité</p>		
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet	MT11		
Intitulé du projet	Réseau de Mobilité douce : réaliser un réseau de liaisons lentes et sécurisé		
Priorité du projet	Moyen terme		

⁹ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

¹⁰ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

¹¹ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Calendrier d'exécution	2024 : création d'un groupe de travail 2025 : activation de la fiche-projet
-------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------



Fondation Rurale
de Wallonie

Frasnes-lez-Anvaing

Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural

Mercredi 22 mars 2023 - 19h30 – Salle du Conseil communal

Présents

Pierre Bourdeaud'huy, Jean-Pierre Calcus, Eric Delaunoy, Delbecq Corinne, Daniel Duquesne, Franck Goddefroy, André Houx, Rudy Kielemoes, Christine Nachtergaele, Jean-Pierre Renard, Michel Rogier, Dominique Rombaut, Stéphane Velghe, Chantal Voisin.

Fondation rurale de Wallonie

Elodie Nise et Nathalie Squerens – Agents de Développement (FRW)

Excusés

Geneviève Audernaerde, Michel Devos, Franz Colbrant, Sébastien Dorchy, Carine De Saint-Martin, Sophie Lebrecht, Xavier De Theux,

Ordre du jour

1. Approbation du CR du 07 novembre 2022
2. Rapport annuel de la CLDR
3. Retour sur le bilan à mi-parcours et les remarques formulées par la CLDR
4. Point sur l'état d'avancement de projets en convention et programmation des projets à 3 ans
5. Divers

Compte-rendu

Pierre Bourdeaud'huy introduit la réunion et cite les 7 personnes excusées. Il annonce que Mélanie a eu une petite fille prénommée Julia et présente Elodie la remplaçante de Brigitte.

1. Approbation du compte-rendu du 07 novembre 2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport annuel

Retour sur le bilan de l'année 2022 avec 2 réunions de CLDR :

- 14/03/22: 22 membres présents et 7 excusés
- 07/11/22: 19 membres présents et 3 excusés

On note la démission de Monsieur Philippe Flamme et Madame Michelle Roland.

On va vérifier si le quota citoyens est toujours respecté avec ces deux démissions. Le cas échéant, un nouvel appel à candidature est prévu.

Un membre suggère que la FRW envoie un rappel à tous les membres de la CLDR 2 jours avant la prochaine réunion.

3. Retour sur le bilan à mi-parcours

Pour rappel, toutes les informations se retrouvent à tout moment sur la plateforme du PCDR à l'adresse suivante : **www.pcdr-fla.info**.

Pierre Bourdeaud'huy relève qu'un grand nombre d'actions et de projets ont déjà été réalisés dont plusieurs hors subsides DR. Le bilan à mi-parcours est plus que positif.

Concernant les remarques du bilan à mi-parcours qui avait été présenté à la réunion de CLDR précédente :

- Relancer la dynamique pour que tous les villages soient représentés

La commune de Frasnes-Lez-Anvaing vient de dépasser le nombre de 12.000 habitants.

La commune compte 13 villages dont certains sont plus importants que d'autres. Certains membres trouvent qu'il peut être problématique de recruter un membre pour chaque village. De plus, les villages plus importants doivent logiquement compter plus de représentants de la CLDR.

L'idéal pour obtenir une mixité de la composition de la CLDR serait de recruter plus de femmes, des personnes d'une catégorie d'âge plus jeune et issus de différents villages. Ceci peut être envisagé lors du prochain appel à candidature.

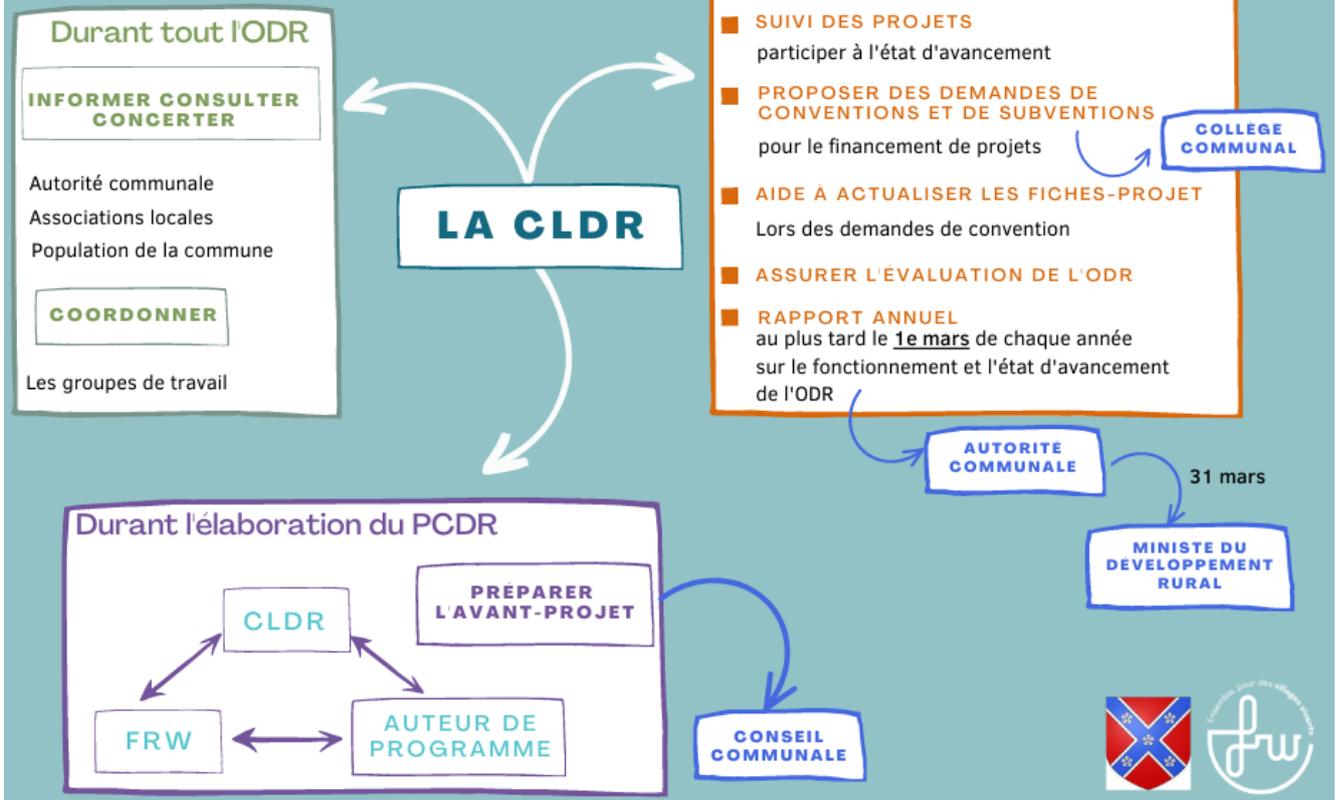
- Chaque membre de la CLDR contacte les habitants de son village avant une réunion.

Les membres présents ne semblent pas se souvenir de cette proposition. Cette proposition a probablement été émise dans un but de covoiturage.

- Toute personne peut suivre facilement l'état d'avancement des projets et avoir accès à l'information. Le site pcdr-fla.info reprend toutes ces informations.
- Créer un document vulgarisé du ROI notamment sur le rôle des membres de la CLDR.

La FRW a présenté un document pour cet article 2 du ROI. Celui-ci est désormais disponible sur le site du PCDR. Ce document sera envoyé en même temps que le compte rendu de la réunion.

ROI. TITRE I. ART.2 -
LES MISSIONS DE LA CLDR



Pierre Bourdeaud'huy soulève que cette affiche montre bien que c'est de la CLDR que démarre les actions concernant le PCDR. Le politique (collège communal) a, quant à lui, le rôle de trancher si le projet est poursuivi ou en attente (en fonction du budget disponible). En conclusion, ces projets émanent tous de la CLDR et non du politique.

- Créer un trombinoscope des membres de la CLDR + leur rôle
- La FRW a présenté une affiche-type qui sera mise à jour à l'issu du renouvellement de la CLDR. Deux membres sont défavorables pour apposer leur photo dans le trombinoscope, celle-ci sera remplacée par un pictogramme. De plus, un membre suggère d'ajouter le nom du village du membre + sa profession.
- Un autre membre s'oppose à l'apposition de l'étiquette « profession », ne voyant pas le lien avec le rôle de la CLDR. Cette question sera tranchée pour la prochaine réunion.

4. Etat d'avancement des projets en convention

Maison rurale la Cigale : La convention-réalisation a été signée par la Ministre le 28 juillet 2022. Le projet est mis en adjudication (procédure ouverte). Les offres peuvent être remises jusqu'au 21 avril. L'architecte et l'administration analysent ensuite les offres reçues et les transmettent à la tutelle. Pierre espère que la première pierre sera posée après le congé du bâtiment de cette année (juillet-août 2023).

La commune reçoit déjà des demandes de location pour 2024 notamment l'anniversaire d'une troupe de théâtre.

Créer une voie verte (Ligne 86) : Le dossier de projet définitif a été envoyé au SPW début septembre (approuvé par le collège le 02/09). La convention-réalisation est toujours en attente.

Au niveau du tronçon RAVeL Frasnes – Renaix, l'adjudication pour le déferage et le nettoyage de la ligne a été approuvée, ce tronçon est bientôt en cours.

Addendum au PCDR – réhabilitation de la salle du village d'Herquegies en espace citoyen : Le permis d'urbanisme a été reçu en fin d'année 2022.

Le dossier passe en phase de réalisation (plan, cahier des charges, etc.). Les délais ont été un peu allongés car l'architecte a dû refaire plusieurs plans. L'exécution des travaux se ferait dans un délai de 2-3ans.

Aménagement de la place d'Oeudeghien : une demande d'avenant temporel a été envoyée par le collège le 17 février 2023. Par manque de moyens financiers, le projet est officiellement en stand-by pour les deux prochaines années.

Un membre demande quelle est la durée d'un avenant temporel ?

Sachant que le projet est déjà bien avancé, celui-ci ne sera certainement pas abandonné.

Un autre membre demande : Est-ce que le report du projet aura un impact sur de potentiels travaux sur la place si une intervention doit avoir lieu ?

Pierre Bourdeaud'huy répond que non : si une intervention doit avoir lieu (objet cassé, voirie détériorée), celle-ci se fera malgré l'avenant temporel. La place peut quand même subir des modifications entre temps.

Développer l'agroforesterie sur le territoire frasnois : le projet se réalise hors subside DR. Le bus communal est réparé et disponible. Mélanie e étant en congé de maternité jusqu'en été, il est décidé d'attendre son retour pour poursuivre ce projet étant donné que ce projet est non subventionné et non urgent.

Programmation des projets à 3 ans

Maison de village de Montroeuil-au-Bois : ce projet n'a pas été retenu pour l'appel à projet Tiers Lieux. Pierre Bourdeaud'huy signale que la commune a gagné 1 point au niveau de la cotation d'octroi de subsides au niveau du ministère.

Point de vue état d'avancement : l'évêché et la fabrique d'Eglise sont d'accord pour la location du terrain. Le bail emphytéotique est chez la notaire.

La convention faisabilité est en attente de signature chez la ministre.

En parallèle, le projet prévoit une zone « kiss & ride » sur le site qui s'intègre dans le projet. Cette zone est prévue pour la prochaine rentrée scolaire.

Développer le logement pour jeunes couples : Différents endroits sont envisagés mais pas encore définis à ce stade. On rappelle qu'il y a 6 logements disponibles et gérés par le comité « land trust » à Wattripont qui sont prêts à la vente (180.000-200.000€). Le terrain pour ce logement appartient à la fondation (location aux habitants). Ces logements sont destinés pour des jeunes frasnois ou qui ont un lien avec la commune (parents, autre).

Développer le logement intergénérationnel : projet envisagé si un terrain se libère.

Un membre demande s'il existe un retour sur ce type de logement ? La FRW répond que ce type de logement n'est pas présent, à sa connaissance, sur le territoire de la Wallonie Picarde. La FRW va interroger les autres équipes en interne pour avoir un retour.

5. Divers

- **Place Saint-Sauveur :** les potelets mis en place partiront après le départ du cirque qui y est installé actuellement, il en reste 16 sur 20 initialement placés. Deux bacs à fleurs sont prévus.

Un membre fait remarquer que le banc installé à côté de la borne électrique est trop proche de celle-ci et ne permet pas d'ouvrir la porte de la borne. Cette configuration n'est pas réglementaire ni sécuritaire.

- **Commission patrimoine** : la commission patrimoine s'est réunie le 18 novembre dernier. Deux points ont été abordés lors de cette réunion :
 1. Les fermes emblématiques de Frasnes-Lez-Anvaing. Les membres de la commission patrimoine recensent les fermes emblématiques de Frasnes en vue de présenter une exposition. Lors de la dernière réunion chaque membre était en charge de remplir un tableau qui reprend les caractéristiques d'une ferme.
 2. Les livrets découvertes de nos villages : à la découverte des éléments du patrimoine. L'idée est de compiler dans un petit livret chaque village avec son patrimoine et des informations utiles aux visiteurs.

Plusieurs membres s'enthousiasment de ces projets qui ont pour but de rendre attrayant la commune pour les externes et de faire connaître Frasnes-Lez-Anvaing. Une collaboration potentielle avec la maison du tourisme de Tournai est proposée de même qu'un soutien plus concret avec l'administration communale. On parle notamment des biens culturels que possède la commune mais qui ne sont que peu connus, par exemple le triptyque¹ de l'église de Frasnes qui constitue une pièce unique mais qui est peu mise en valeur.

Madame Dominique Rombaut est intéressée par ces deux projets et souhaite connaître les dates des prochaines réunions de la commission.

La FRW rappelle que tout le monde est bienvenu aux réunions de la commission patrimoine. De plus, la CDLR sera désormais informée des réunions de la commission.

- **Consultation citoyenne pour la mobilité à Frasnes** : le SPW Mobilité et Infrastructures et le TEC mettent un dispositif d'information publique et de participation citoyenne sur leur réseau de transports collectifs à Frasnes. Le but est d'écouter les avis fournis par les citoyens et les forces vives afin d'améliorer le réseau de transports publics wallon. Toutes les informations sont disponibles sur le site : <https://mobilli.citizenlab.co/fr-BE/projects/commune-de-frasnes-lez-anvaing>

Le secrétariat
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président
Pierre Bourdeaud'huy

¹ Le retable présente au sein de l'église Saint-Martin de Frasnes-lez-Anvaing. Il s'agit d'un retable du XVIe siècle représentant le miracle du pendu-dépendu et des scènes de la vie de l'apôtre Jacques le Majeur.



Fondation Rurale
de Wallonie

Frasnes-lez-Anvaing

Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural

Lundi 10 juillet 2023 - 18h00 – Site des bassins de Frasnes

Présents

Pierre Bourdeaud'huy, Jean-Pierre Calcus, Corinne Delbecq, Michel Devos, Daniel Duquesne, Franck Goddefroy, Christine Nachtergaele, Michel Rogier, Stéphane Velghe
Invités : Carine Hibo, Pol Degavre, Brigitte Thienpont

Fondation rurale de Wallonie (FRW)

Elodie Nise et Mélanie Vandendriessche – Agents de Développement

Excusés

Geneviève Audernaerde, Franz Colbrant, Eric Delaunoy, Michel Delitte, Sébastien Dorchy, Xavier de Theux, André Houx, Rudy Kielemoes

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du 22 mars 2023
2. Approbation du bilan à 5 ans
3. Visite des bassins guidée par Dominique Duyck
4. Verre de l'amitié

Compte-rendu

Pierre Bourdeaud'huy introduit la réunion et souhaite la bienvenue aux futurs membres de la CLDR. La FRW indique que 8 candidatures ont été reçues à l'issue de l'appel et vont être vérifiées par les services communaux. Si toutes sont acceptées, 34 membres dont 6 conseillers communaux composeront la CLDR. Les villages seraient tous représentés sauf Anvaing et Dergneau.

1. Approbation du compte-rendu du 22 mars 2023

2 remarques ont été apportées :

- Frasnes compte 13 villages et pas 14 comme indiqué ;
- Le ROI n'était pas annexé au compte-rendu.

Le compte-rendu sera corrigé et le ROI transmis avec la prochaine invitation. Sous réserve de ces éléments, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du bilan à 5 ans

Le trombinoscope reprendra la photo des membres de la CLDR qui ont remis leur accord ainsi que leur village. La profession, qui pourrait être jugée discriminante et n'a pas d'intérêt particulier, ne sera pas indiquée.

Pour rappel, toutes les informations se retrouvent à tout moment sur la plateforme du PCDR à l'adresse suivante : www.pcdr-fla.info.

Le bilan à mi-parcours du PCDR est approuvé.

3. Visite des bassins guidée par Dominique Duyck



4. Verre de l'amitié

Merci à Dominique Duyck pour cette belle visite et à vous tous pour votre bonne humeur 😊

Le secrétariat
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président
Pierre Bourdeaud'huy



Fondation Rurale
de Wallonie

Frasnes-lez-Anvaing

Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural

Mardi 19 décembre 2023 - 19h30 – Salle du conseil communal

Présents

Geneviève Audernaerde, Pierre Bourdeaud'huy, Jean-Pierre Calcus, Franz Colbrant, Eric Delaunoy, Franck Goddefroy, Carine Hibo, André Houx, Rudy Kielemoes, Guy Lecomte, Christine Nachtergaele, Jean-Pierre Renard, Michel Rogier, Jean-Claude Roman

Fondation rurale de Wallonie (FRW)

Elodie Nise et Mélanie Vandendriessche – Agents de Développement

Excusés

Corinne Delbecq, Michel Delitte, Carine de Saint-Martin, Michel Devos, Sébastien Dorchy, Xavier de Theux, Daniel Duquesne, Julien Laporte, Dominique Rombaut

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du 10 juillet 2023
2. Accueil des nouveaux membres
3. Etat d'avancement des projets en convention DR
4. Divers et Verre de l'amitié

1. Approbation du compte-rendu du 10 juillet 2023

Le compte rendu du 10 juillet 2023 est approuvé.

2. Accueil des nouveaux membres

La FRW souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et propose un tour de table sous forme de « question pour un frasnois ». La FRW présente ensuite ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR) et comment elle se traduit dans le Programme de Développement Rural (PCDR).

Retour sur le bilan des 3 premiers PCDR menés à Frasnes et les projets réalisés. Le premier, réalisé dans les années '80 n'a mené qu'à un projet puis a été abandonné. Le PCDR 2000-2010 a permis de réaliser 75% des 76 projets qu'il contenait dont 10 conventions en Développement Rural pour un budget

de 3.8 millions d'euros. Certains membres se souviennent bien du chemin de la Comtesse qui a été réhabilité en 2009 à Saint-Sauveur avec l'association des marcheurs du mercredi.

L'actuel PCDR (2016-2026) présente 69% de ses projets en cours ou réalisés. Certains objectifs ont été bien entamés comme le volet sur le développement durable ou la restauration d'espace naturels et de paysages. D'autres objectifs tels que la mixité sociale et le pôle agricole peuvent encore être entrepris pour la suite.

La FRW explique le rôle de la CLDR, ses missions et le règlement d'ordre intérieur. Elle rappelle également que chaque membre est libre d'explicitement refuser de voir sa photo apparaître sur le site de l'ODR (pcdr-fla.info) en adressant un courrier au président.

3. Etat d'avancement des projets en convention DR

- **La Maison rurale La cigale**

Le projet a été mis en adjudication en 2023, les travaux sont prévus début avril 2024.

Un membre de la CLDR suggère de consulter les troupes de théâtre pour la partie culturelle de cette maison et notamment les questions acoustiques et d'occultation de la salle.

Une question est formulée : *Quelle est la différence entre une maison de village et une maison rurale ?*

Cela est une question de vocabulaire. Une maison de village est à destination des associations locales tandis qu'une maison rurale a aussi une vocation plus culturelle. Ce critère est à définir au moment de choisir le projet pour solliciter une convention au niveau du développement rural.

Est-ce que des locations sont prévues dans la future maison rurale ?

Oui comme dans toutes les maisons de village.

La maison de village d'Oeudeghien semble être chère si l'on souhaite réserver la salle pour un petit groupe.

Il semblerait que les tarifs soient plus avantageux en semaine et qu'il y a possibilité de louer la salle à l'heure. La gestion de la salle est sous la responsabilité d'une ASBL. L'idée des maisons de village est de trouver un équilibre entre le monde associatif et privé et, souvent, les maisons sont prévues avec une petite salle et une grande salle pour permettre les deux types de location.

Quelles sont les disponibilités prévues pour le parking ? L'aire de co-voiturage semble atteindre progressivement sa capacité maximale.

Le subside octroyé par le DR ne prend pas en compte le parking. Si la commune souhaite aménager un parking cela doit se faire sur fond propre. Le parking de covoiturage possède une bonne capacité d'accueil du public, d'autant plus que la plupart des activités organisées seront prévues en week-end et en soirée. On peut dès lors espérer une plus grande disponibilité des places. De plus, le SPW a pour projet d'aménager une piste cyclo-piétonne de 2.5m entre le rond-point des fourmis et le rond-point de la sucrerie.

La FRW exposera les plans de la MR lors de la prochaine réunion de CLDR.

- **Salle le préau à Herquegies**

Le projet définitif a été reçu en 2023. La commune espère obtenir sa convention réalisation en 2024.

Peut-on imaginer le début des travaux en 2024 ?

Cela semble peu probable, les réservations dans la salle actuelle peuvent être prises jusqu'à la fin de l'année.

- **Place d'Oeudeghien**

La FRW retrace l'historique du projet de la place. L'avant-projet définitif présenté au SPW a sollicité beaucoup de demandes de leur part et entraîné un surcoût budgétaire que la commune ne peut actuellement pas se permettre. Le projet a été officiellement mis en stand-by en 2023.

La FRW présentera les esquisses du projet en prochaine réunion CLDR.

- **Ligne 86 – réseau de mobilité douce**

La convention réalisation est revenue signée ce 14 décembre dernier. La commune est assurée d'avoir son subside pour réaliser le pré-RAVeL entre Moustier et Frasnes.

- **Maison de village de Montroeuil-au-bois**

La convention faisabilité est toujours en attente depuis 2020. La commune a reçu un courrier du SPW pour signaler que ce projet sera revu dans le budget de 2024 par manque de subside.

- **Projets actions**

Commission Patrimoine

La commission patrimoine prépare une exposition sur les fermes emblématiques de la région prévue en avril 2024 en collaboration avec l'AWAP (Agence Wallonne du Patrimoine).

Budget participatif

La FRW explique qu'il s'agit d'un budget mis à disposition par la commune (max 10.000€) et subsidié par le SPW (max 10.000€) pour des projets citoyens.

Quels sont les délais pour un BP ?

Si on lance la procédure début 2024, la mise en œuvre peut être prévue pour fin 2024 ou 2025.

Combien de personnes peuvent participer ?

Le nombre de projets retenus dépendra de la CLDR qui décidera du montant maximum des projets. De manière générale, pour introduire une candidature, il faut rassembler la signature de minimum 5 citoyens.

Est-ce qu'une plaine de jeux peut faire partie du BP ?

Théoriquement oui, attention au budget disponible car une plaine de jeux peut vite coûter cher.

La CLDR souhaite que la FRW présente début 2024 la mise en œuvre du budget participatif avec son règlement et son déroulement.

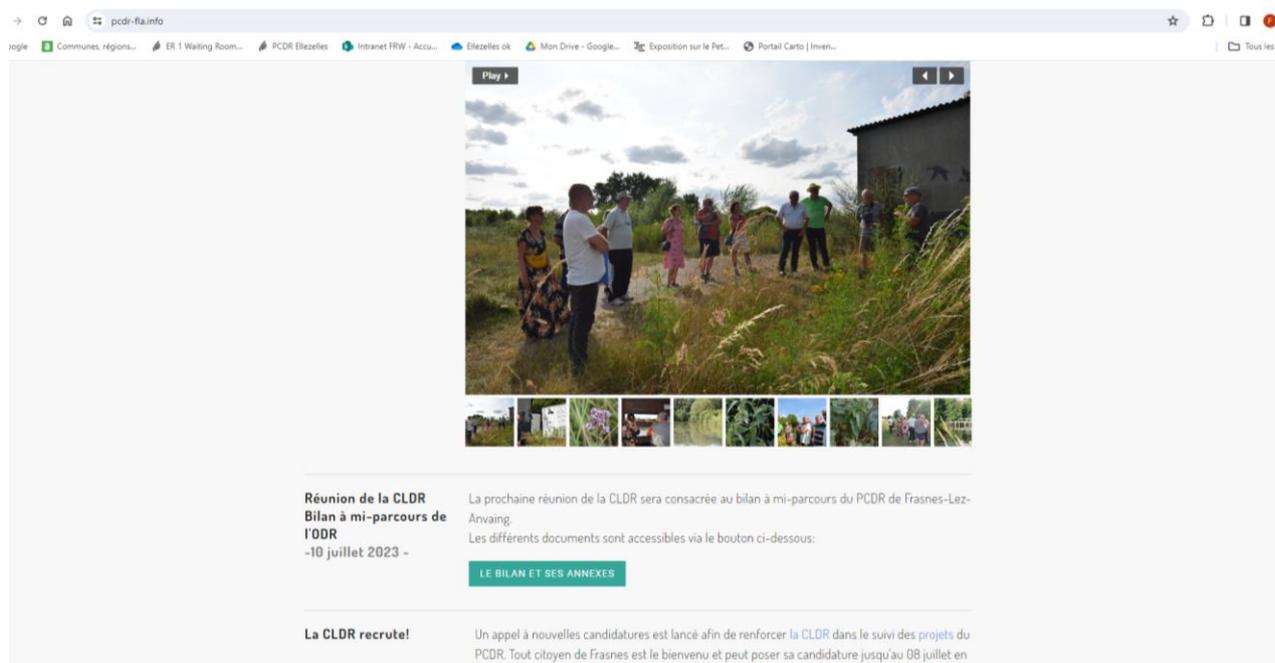
4. Divers et Verre de l'amitié

La réunion se termine par les photos pour le trombinoscope et le verre de l'amitié.

Le secrétariat
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président
Pierre Bourdeaud'huy

Toutes les infos sur pcdr-fla.info :



The screenshot shows a web browser window with the address bar displaying 'pcdr-fla.info'. The page content includes a video player with a 'Play' button and a thumbnail image of a group of people in a field. Below the video, there are two news articles. The first article is titled 'Réunion de la CLDR Bilan à mi-parcours de l'ODR -10 juillet 2023 -' and includes a button labeled 'LE BILAN ET SES ANNEXES'. The second article is titled 'La CLDR recrute!' and mentions an application deadline of July 8th.

Joyeuses fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2024 !